
ICANN84 | Réunion générale annuelle – Réunion conjointe : GAC et ALAC
Mardi 28 octobre 2025 – 09h00 à 10h00 IST

GULTEN TEPE

Bienvenue à la réunion du GAC avec l'ALAC, mardi 28 octobre à 9 h, heure locale. Veuillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de conduite requises de l'ICANN, le code de conduite des participants de la communauté de l'ICANN et par la politique anti-harcèlement de la communauté de l'ICANN. Durant cette séance, les questions ou commentaires seront lus à haute voix uniquement s'ils sont présentés suivant le format approprié dans le chat de Zoom. L'interprétation de cette séance se fera dans les six langues de l'ONU et le Portugais.

Si vous souhaitez parler durant cette séance, veuillez lever la main sur Zoom. Pensez à indiquer votre nom pour le procès-verbal et la langue dans laquelle vous allez parler si vous ne parlez pas l'anglais. Veuillez parler clairement à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos. Sans plus, je passe la parole au président du GAC. Nicolas Caballero. À vous Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Gulten. Bonjour, bon après-midi, bonsoir où que vous soyez. J'espère que vous avez passé une bonne soirée hier soir et que vous avez pu visiter cette très belle ville de Dublin. Je sais

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

qu'il y a eu pas mal de réceptions, de dîner. Il y a eu le dîner, la réception de l'ICANN hier soir. J'ai vu bon nombre d'entre vous là. Nous avons nos collègues de l'ALAC.

Avri Dora, à ma droite, Justine Chew et Jonathan Zuck, et bien sûr mon vice-président de la Suisse, Jorge Cancio, Martina Barbero de la Commission européenne, Tracy Hackshaw de l'UPU, Manal Ismail, qui n'est plus à présenter à ce stade puisqu'elle a été la meilleure présidente du GAC de notre histoire, et j'espère d'ailleurs qu'elle se portera volontaire pour assumer à nouveau cette fonction très bientôt, incessamment sous peu, et Kristina Hakobyan.

Merci beaucoup. Alors, nous allons parler de trois thèmes. Tout d'abord, et bien, l'utilisation malveillante du DNS. Et, là, on va vraiment consacrer du temps à cette discussion pour pouvoir rentrer vraiment rentrer dans les détails, la révision des révisions, évidemment, et l'ASP, le programme de soutien aux candidats.

Alors, pour ce qui a trait à l'utilisation malveillante du DNS au nom du GAC, nous avons Martina Barbero, ma collègue, et pour la ROR, et bien, nous aurons Manal. Pour l'ASP, nous aurons notre collègue Tracy. Jonathan, je suppose que tu vas... J'espère... Je crois que vous allez faire les présentations et vous allez faire les l'introduction sur ces différents thèmes. Je passe la parole à Jonathan et bienvenue à tous et à toutes.

JONATHAN ZUCK

Merci. Merci de nous avoir bien sûr invité. C'est toujours très très bien d'être ici, dans cette salle d'interrogatoire, avec les lumières qui vous aveuglent, n'est ce pas? Et d'ailleurs, à chaque fois, je mets mes lunettes de soleil chaque fois qu'on s'assoit ici, à cette estrade. Alors, notre collaboration avec le GAC, c'est toujours un moment particulièrement enthousiasmant, parce que nous avons beaucoup de points communs concernant les représentants que nous représentons. Nous nous concentrons sur le sort, les défis auxquels sont confrontés nos utilisateurs finaux.

Et, ces réunions, en fait, sont toujours très, très bonnes pour planter la petite graine et puis pour évidemment passer à des réflexions par la suite. Donc, merci, Merci beaucoup de nous avoir invités et de nous incorporer à vos travaux. Dans un premier temps, nous allons parler de l'utilisation malveillante du DNS, de ce qui se passe aussi pour ce qui a trait aux amendements contractuels et... Faisons le point aussi de ce qui va se passer au niveau des processus d'élaboration de politiques. Les PDP proposés après la publication du rapport. Il y aura bien quelques évolutions à ce niveau-là. Je vais passer la parole à Justine Chew, qui va nous expliquer tout ce qui se passe à ce niveau là.

JUSTINE CHEW

Merci, John. Et, bien, avant de commencer, si vous me le permettez, j'aimerais demander s'il y a l'un ou l'autre point divers. J'aimerais soulever moi-même un point Nico si vous me le permettez, je prendrai deux, trois minutes à la fin de la séance.

Merci. Alors, concernant les thèmes que nous allons aborder, nous allons parler surtout des tendances en matière de répression. Alors, évidemment, si on parle de cela, si on parle aussi bien de transparence, il faut qu'on se penche sur, et bien, la conformité contractuelle.

Alors, le département en charge de la conformité contractuelle a organisé pas mal de webinaires et d'activités de sensibilisation. Je crois que le tout dernier rapport a été publié il y a peu, en octobre, la semaine dernière, si je me souviens bien. Dans ce rapport, on parle de choses comme le fait que, et bien, les amendements contractuels 2024 sur les obligations relatives aux abus du DNS semblent fonctionner assez bien.

Voilà, ce qu'on dit dans le rapport. Voilà, qui vient étayer l'approche multidisciplinaire. Alors, parfois, il y a les incidents qui donnent lieu à une plainte, il y a aussi les travaux d'audit et à ce niveau-là, tout fonctionne bien. Alors, on nous dit, dans le rapport qu'il y a eu... On nous dit que quelque 20 000 noms de domaines malveillants ont pu être fermés ou le risque a été atténué. Mais, on se centre quand même dans ce rapport, sur les plans de récupération, de remise en fonctionnement.

Donc, ce sont vraiment en fait des approches curative et non préventive. Donc, il faut qu'une utilisation malveillante soit constatée pour qu'on prenne des mesures curatives. Par contre, ce que nous demandons, c'est quels sont les seuils que le département en charge de la conformité contractuelle et que les

forces de l'ordre prennent justement pour anticiper les événements, lorsque, par exemple, il y a un avis d'infraction ou de violation. Il y a des mesures qui sont prévues, mais là on ne sait pas exactement quels sont les seuils. Il n'y a pas de transparence pleine en la matière.

Et, comme l'a dit John, au niveau de la communauté At-Large, au niveau de l'ALAC du comité consultatif At-Large, et bien on se centre plutôt sur les mesures préventives. Et, c'est la raison pour laquelle tous les processus de PDP de la GNSO, et bien, c'est intéressant. Alors, vous savez qu'il y a une séance de la GNSO qui s'est tenue cette semaine sur les PDP, et vos collègues qui sont responsables thématiques, ainsi que, et bien, les collègues du groupe de travail de la sécurité publique. Et, bien, ses collègues ont participé aux réunions.

Et j'aimerais demander que l'on puisse, entre sessions également continuer à collaborer entre responsables thématiques du GAC et de l'ALAC sur, justement, toutes ces questions d'utilisation malveillante du DNS, en particulier sur les mesures préventives.

JONATHAN ZUCK

Oui. J'ajouterai que dans les discussions avec le département en charge de la conformité contractuelle, même si le département nous dit qu'il y a ces mesures préventives qui sont mises en œuvre, mais les exigences sont posées justement à travers les amendements au bureau d'enregistrement, mais la plupart des abus au DNS, en fait, arrivent si rapidement que les dégâts sont

faits avant même que l'on puisse lancer ou penser à la mesure d'atténuation à mettre en place.

NICOLAS CABALLERO

Je passe la parole à Martina Barbero de la Commission européenne.

MARTINA BARBERO

Merci Nico. Alors, au nom de mes coresponsables thématiques, et bien je réponds oui à cette invitation qui nous a été lancée pour travailler ensemble sur ces thèmes de l'abus de DNS. J'espère que mon collègue du Japon et mon collègue des États-Unis seront d'accord, puisque nous sommes les responsables thématiques de ce sur ce thème.

Alors, Justine l'a très bien dit, on sait ce que fait évidemment le département en charge de la conformité contractuelle concernant les amendements contractuels. Mais, pour le GAC, la question de l'application des amendements contractuels et la transparence des procédures de notification et de divulgation ont été quand même une priorité. Je vais parler plus lentement pour les interprètes.

Je vais aussi diviser ma présentation en deux parties. Alors, côté application. Alors, nous saluons le fait que le département de la conformité publie les données régulièrement. C'est très, très bien d'avoir des rapports mensuels sur comment se fait l'application de ces obligations.

Alors, nous avons discuté avec le département conformité de l'ICANN, qui nous a dit, en fait, que les données sont limitées. Dans certains cas, il y a double notification pour une même utilisation malveillante. Parfois, les qualités sont de mauvaise qualité et donc ces données ne peuvent pas être considérées comme étant la source ultime d'information qui nous donnera un éclairage complet, mais les données sont toutefois très, très importantes et utiles.

Ce que nous avons abordé avec nos collègues du département conformité contractuelle, c'est que... ce que nous avons dit, c'est que ce serait quand même pas mal d'avoir les données en format lisible par la machine parce que, pour l'instant, et bien, il est impossible de télécharger ces données et vraiment de les fusionner avec les ensembles de données. C'est une suggestion.

Et puis, nous avons parlé de la disponibilité des données parce qu'en fait... Et, la lecture des données surtout, parce que notre grand problème, c'est que ce sont des données difficiles à interpréter lorsqu'elles viennent de certaines sources. Alors, nous savons qu'il y a des pics d'utilisation malveillante du DNS, par exemple, à certaines périodes près de la date de Noël, par exemple, il y a beaucoup d'hameçonnage.

Et, là, il faudra quand même approfondir le travail, mais nous sommes satisfaits justement de ce qui se fait au niveau des amendements, au niveau de l'application de ces amendements pour dégager les tendances. Sur la question de la transparence.

Alors, c'est un thème très, très important qui avait fait l'objet d'une consultation publique sur les amendements contractuels.

La transparence de reporting de la notification des informations. C'est quelque chose qui est très, très pertinent pour Le GAC, au moment des amendements contractuels, il n'y a pas eu de modification des amendements sur la base de la contribution du GAC. Justine vient maintenant de parler des prochains PDP, et il y a un rapport thématique qui a été publié, qui analyse certains des écarts et des lacunes. Certaines de ces analyses et bien feront l'objet de PDP. Et, parmi ces sujets, et bien il y a la transparence.

Et, le GAC a repris le thème. Il considère que c'est un thème qui mérite un travail approfondi parce que dans l'ensemble, nous considérons que plus nous avons des données de la part des forces de l'ordre, plus nous aurons de visibilité sur les mesures prises par les parties contractantes et bien mieux, nous serons à même de lutter contre les utilisations malveillantes du DNS. Et, comme l'a dit Justine, et comme l'a dit Jonathan, les choses vont très très rapidement en matière d'abus du DNS et il nous faudra travailler sur des mesures préventives. Mais, il était important d'avoir des preuves sur des éléments de faits pour savoir comment cela fonctionne au niveau des contrats actuellement en place et comment réagissent les parties contractantes. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Nico. Merci beaucoup Martina. Je suis tout à fait d'accord avec vous et dans ce cas ci, et bien ce serait bien en fait de remettre l'accent

sur ce que vous disiez. Les données sont absolument essentielles dans ce processus, et ce serait une très, très bonne idée de demander au département conformité contractuelle de fournir les données en format lisible. En CSV, par exemple, au minimum.

Et, puis, aussi, on pourrait leur demander d'ouvrir les données en question, de prendre des décisions orientées données basées sur les données et de pouvoir également réorienter notre énergie pour pouvoir nous focaliser sur les domaines où effectivement, il y a un problème, où des problèmes ont été recensés. Je m'arrêterai là pour voir si vous avez des questions, des commentaires à l'adresse de nos intervenants, que ce soit en ligne ou en salle. J'ai l'Inde qui a levé la main. L'Inde.

SUSHIL PAL

Merci Nico. Alors, nous avons en fait entendu que l'une des difficultés à obtenir les données, c'est le fait que les données ne sont pas normalisées. Est-ce qu'on peut demander au département conformité contractuelle de normaliser les données, question de pouvoir les partager instantanément?

Et puis, il y a un accord entre parties contractantes. Il y a obligation justement de prendre des mesures offensives en matière d'atténuation, utilisation malveillante du DNS. Mais les parties contractantes ne savent pas exactement s'il y a des mesures spécifiques à prendre.

Je ne sais pas s'il y a, dans le cadre de ce contrat ou de cet accord. Je ne sais pas si on peut obliger les parties contractantes à faire rapport de toutes les utilisations malveillantes du DNS par le biais du format normalisé. Ce sont deux conditions essentielles pour que nous, nous ayons un semblant de transparence justement. Sinon tout cela ne resterait que lettre morte.

Alors, si dans un futur proche, on va effectivement établir un portail de transparence, alors il faut parler du format et du caractère obligatoire. Parce que ce n'est que comme cela qu'on pourra effectivement, une politique axée sur les faits et une analyse exhaustive et bien des utilisations du DNS au lieu de ce morcellement qu'on a actuellement.

NICOLAS CABALLERO

Vous voulez répondre, La Commission européenne?

MARTINA BARBERO

Alors, oui, c'est pertinent. Ce qu'il faut sans doute clarifier, c'est que les rapports de conformité ne sont pas des données des parties contractantes. Ce sont plutôt les données relatives à la mise en application des contrats. Ce que l'on entend en matière de conformité ici je parle au nom de ces entités, c'est que la façon dont il compile les données n'est pas automatique. C'est assez manuel. Dès lors, il est parfois difficile pour eux de fournir des données dans un format interopérable exploitable par une machine.

Mais, nous pouvons collaborer avec eux pour tenter de trouver une solution qui fait de tout cela quelque chose d'un peu plus exploitable. Mais, ne nous leurrions pas, les données des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement ont partagés ce qu'ils peuvent partager.

C'est ce qu'avait déjà ICANN org et le département de conformité de l'ICANN. Donc il faut prendre cela en compte pour la transparence. C'est important pour Le GAC et nous estimons qu'il faut plancher davantage pour garantir une transparence pour ce qui est des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre et des données relatives aux utilisations malveillantes du DNS. Mais bon, je ne pense pas qu'il y ait une obligation pour les opérateurs de registre et les bureaux d'enregistrement à faire état de ces informations auprès de l'ICANN. Il faudrait que je contrôle cela avec le département de conformité.

SUSHIL PAL

Alors, qui peut nous aider avec cette normalisation des formats de données? Quels organes, avec quels organes peut nous aider pour cela? S'il y a un rapport obligatoire, cela va toucher simplement les parties prenantes contractuelles.

MARTINA BARBERO

C'est la conformité qui décide du format dans lequel ils veulent soumettre les données. Mais, pour les opérateurs de registre et les

bureaux d'enregistrement, et bien cela dépendra de ce qu'ils peuvent faire, évidemment.

SUSHIL PAL

Le GAC et l'ALAC peuvent-ils formuler cette requête auprès de l'ICANN et du département conformité pour avoir des données dans un format standardisé.

MARTINA BARBERO

Pour la conformité, oui, on peut demander cela, mais c'est simplement pour les données. Sinon, pour le reste, il faudra avoir des amendements au contrat.

NICOLAS CABALLERO

Merci, à l'Inde. Merci à la Commission européenne. Alors, l'accès plein, la transparence totale, c'est une chose. Et d'autre part, avoir des normes ouvertes, interopérables pour que l'on puisse exploiter les ensembles de données afin que l'on puisse tirer des enseignements de ces grands volumes de données, et bien, pour qu'on puisse en tirer quelque chose.

Comme Martina l'a dit, il y a des questions juridiques à traiter. Je ne suis pas juriste. Et, le département de conformité de l'ICANN ne peut demander qu'au bureau d'enregistrement aux opérateurs de registre. Ils ne peuvent pas leur demander de produire des données dans le format dont on aurait besoin. Idéalement, on aurait le plus

de données possibles en format ouvert pour que l'on puisse en faire ce que l'on veut.

Mais c'est une excellente question en effet. Merci à l'Inde. Vous avez toujours la parole si vous la souhaitez.

SUSAN CHALMERS

Alors, à propos de ce qui est dit, il n'y a pas d'obligation de dresser un rapport sur les utilisations malveillantes constatées de la part des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement.

JONATHAN ZUCK

Alors, je mets ma casquette de la révision CCT qui date d'il y a environ 600 ans. Alors, dans les contrats des parties contractantes, il y a une obligation de participer à des études économiques, et je pense que cela pourrait justifier davantage de réflexion et peut-être une plus grande spécificité, car je pense que c'est une issue qui nous permettrait d'avoir davantage d'informations de la part des parties contractantes.

NICOLAS CABALLERO

Merci Jonathan. Alors, je ne vois pas d'autres demandes de prise de parole. Nous passons à la suite. Nous allons passer à la révision des révisions et pour cela, je vais donner la parole à Avri Doria et Jonathan aussi. Avri, tu as la parole.

AVRI DORIA

La révision des révisions. Alors, deux approches. La perspective At-Large, c'est pour ça que j'œuvre dans ce domaine, car ce sont eux qui m'ont mis sur cette tâche. Mais, je suis également coprésidente, donc je tente d'avoir ces deux capes simultanément.

La perspective At-Large. Et, il y avait une certaine frustration vis à vis des révisions, notamment vis à vis de la révision structurelle, la révision holistique qui ne survenait pas et la communauté At-Large ressentait le besoin d'avoir une révision structurelle.

Puis, il y avait également une certaine frustration qui était nourrie à l'envers de la révision holistique. Et maintenant, il y a la révision des révisions et il faut vraiment que l'on fasse de notre mieux pour qu'on y parvienne et que cette révision des révisions fonctionne.

En tant que coprésidente, j'étais assez encouragée par la réunion qu'on a eue hier. Nous craignons de ne pas avoir assez de perspective, de points de vue venant de la communauté, mais on a commencé à nous dire ce que l'on attendait d'une révision, quelle était la véritable intention d'une révision. Et l'on a constaté qu'il y avait toute une série d'avis relatifs à cette révision.

Et, il y a un peu plus tard, aujourd'hui, une réunion qui nous donnera la possibilité de passer en revue ces commentaires sur la révision pour réfléchir aux prochaines étapes. J'étais vraiment ravie de constater le volume de commentaires, la diversité des commentaires, mais également ravi de constater que certains nous

disaient là, vous tentez de bidouiller un peu ce que vous avez, mais qu'en fait il faut peut-être faire un pas en arrière.

Et, plutôt que penser à réviser le plan stratégique comme document fondamental, et bien, au lieu de cela, vous devriez peut-être analyser le progrès de ce plan stratégique. Donc voilà, il y a différents axes, et ce qui m'a poussé hier soir à relire le plan stratégique, alors que je ne suis pas vraiment une aficionado des plans stratégiques, et donc je me suis retrouvé à relire cela et à me dira peut-être que l'on devrait plancher là-dessus.

Donc, je me suis dit donc qu'il fallait continuer à recueillir davantage d'informations quant à ce que représente une révision et quel est l'objectif d'une révision, et comment créer un véritable ensemble de révision qui satisfait nos besoins. J'aimerais que Jonathan nous donne une autre perspective que la mienne qui est assez fragmentée.

JONATHAN ZUCK

Oui, je peux appuyer ce qu'a dit Avri. À part à propos de notre réunion d'hier, j'ai eu le sentiment qu'on était un peu isolés au début. Mais, lors de la réunion d'hier, il y a eu beaucoup de contributions différentes et beaucoup de réflexions originales de la part de membres du public. C'était peut-être Becky, je ne sais plus, mais l'une des idées qui a émergé de la discussion hier, c'était que l'un des défis rencontrés par les révisions par le passé, c'est qu'il s'agit d'un ensemble figé de révisions à une fréquence unique. Et peut être qu'il faudrait en fait une seule révision, et ensuite que le

reste se fasse sur une base ad hoc. Peut-être que notre tâche c'est plutôt d'avoir un cadre qui génère des révisions ad hoc plutôt que de fixer un calendrier figé de révisions.

NICOLAS CABALLERO

Merci Avri, merci Jonathan. Manal, à toi la parole.

MANAL ISMAIL

Merci Nico. Merci Avri et Jonathan. Nous avons brièvement parlé de la révision des révisions au GAC. C'est un bref aperçu plutôt qu'un débat. Le GAC a souligné l'importance des révisions de l'ICANN et se réjouit de voir le système de révision de l'ICANN opérer, afin que l'ICANN puisse observer les engagements qui figurent dans les statuts de l'ICANN, de façon efficace et performante, et de façon transparente et responsable.

Il faut également noter que cela s'intègre à l'objectif stratégique numéro un du GAC sur le rôle des gouvernements au sein de l'ICANN. Nous sommes convenus d'ajouter la révision des révisions de l'ICANN à l'objectif stratégique un du GAC, et nous voulions également contribuer aux efforts du groupe de consultation de la communauté, conformément aux besoins de conformité de l'ICANN.

Comme vous le savez, le GAC qui est représenté sur ce groupe de travail par Tracy Hackshaw de l'UPU et par moi-même, nous coprésidons le groupe également. Merci à l'ALAC pour cette désignation. Comme Avri et Jonathan l'ont dit, nous avons eu de

bons échanges hier. Cela a même dépassé nos attentes, notamment au vu de nombre de contributions que nous avons reçues.

Nous n'avons pas encore analysé tous les retours, mais grâce à notre secrétariat, nous avons pu bénéficier d'un ensemble de données brutes. L'ICANN a matière à réflexion, mais peut-être que vous pourriez rebondir et nous donner quelques informations.

Sur l'intention de la révision, sur le cap qui est fixé, 60 % estiment que le cap est bon. 20 % et quelques 30 % estiment qu'il faut davantage d'informations. Certains font valoir que le cap n'est pas bon et que dans ce cas là, il faut également que l'on réfléchisse à la façon dont on peut impliquer tout le monde et convaincre tout le monde.

Alors, que manque-t-il à notre liste d'intention? Ce n'est pas exhaustif, ce ne sont que des exemples de ce que nous avons reçu. Quant à la cohérence des processus AC/SO, au bout d'un moment s'ils sont assez rapides pour suivre la cadence de l'organisation et pas simplement ceux qui proviennent du gouvernement. Il faut également clarifier les différentes composantes de l'ICANN et leur sens, notamment dans le cadre de cette révision structurelle à laquelle on fait référence, il faut définir ce qu'est la communauté, le personnel et tous les processus.

Et, pour ce qui est de l'objet de ces révisions, il y a eu des contributions très intéressantes. Il y a le modèle multipartite, les allocations de frais de voyage, l'inclusivité, l'ouverture des SO/AC,

les organisations de soutien et des comités consultatifs, l'instabilité, leur responsabilité, leur transparence et leur adaptation, leur caractère adapté. Si les résultats finaux des révisions donnent lieu à des améliorations les conflits d'intérêts, les déclarations, les relations entre les différents SO/AC, le CA, la structure de l'ICANN et la durabilité d'une communauté fondée sur le volontariat.

Et, sur la toute dernière question. Qu'est-ce qui pourrait contribuer au succès de cette révision des révisions? Je crois que là, en fait, toutes les contributions étaient orientées résultats. Donc, voilà, aboutir des changements qui aient des effets concrets, des recommandations qui soient claires, logiques et qui puissent être appliquées avant la prochaine révision.

Produire des résultats qui soient exploitables et mesurables, qui aboutissent à des améliorations avec des améliorations effectives qui puissent avoir des effets, donc qui puissent être exploités, des calendriers limités, donc une période maximale de 18 mois pour les révisions. Voilà, je m'arrête là. Je ne sais pas si vous avez des observations, des contributions à apporter sur les questions ou sur les réactions que nous avons recueillies hier. N'hésitez pas à lever la main, sinon, comme Avri a dit, continuez à nous soumettre vos contributions, vos remarques. Merci beaucoup Nico.

NICOLAS CABALLERO

Merci l'Egypte. Avant de passer la parole à la salle ou à la salle sur Zoom. Avri, Jonathan, vous voulez ajouter quelque chose avant la séance de questions réponses?

AVRI DORIA

Une petite chose. Venez à la réunion de jeudi, ce sera la prochaine occasion que vous aurez d'apporter vos contributions.

NICOLAS CABALLERO

Merci Avri. Bien mesdames et Messieurs, questions, commentaires dans la salle, en ligne? Je vois une main qui se lève au fond de la salle. Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET

Si vous m'autorisez à parler en français. Merci. Donc, Sébastien Bachollet. Merci de ce rapport et de ce compte rendu. Je comprends que les coprésidents et les participants du groupe de travail soient contents de ce qui s'est passé hier. Je le suis aussi. Je veux juste souligner un élément qui me paraît être essentiel, c'est que j'ai peur que ce soit pour l'instant, surtout les sachants, ceux qui ont déjà une expérience dans les révisions, qui ont une expérience longue dans ICANN, qui suivent ce qui se passe et qui comprennent ce qui se passe.

Et, je voudrais être sûr que tant du côté d'At-Large que du côté du GAC, mais du reste de la communauté, on fasse en sorte d'embarquer tout le monde. Parce que les vieux croûtons comme moi, qui savons plein de choses, c'est bien. Réfléchir au futur, ces

sont les petits jeunes qui viennent d'arriver et donc eux, il faut qu'ils comprennent de quoi on cause.

Et, je ne suis pas certain qu'on ait fait pour l'instant l'effort de cela. C'est une discussion entre les aficionados et pas une discussion réellement ouverte, non pas parce qu'on ne veut pas, mais parce que les connaissances ne sont pas là. Qu'est-ce qu'il faudrait faire? Je n'ai pas de réponse toute prête, mais je pense que des webinaires d'explication, de formation seraient utiles. Merci beaucoup.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup! Avri, Jonathan. Justine? Avri.

AVRI DORIA

Merci Sébastien. Je crois que vous avez tout à fait raison. Alors, très franchement, que moi-même évidemment, je suis toujours prête à parler du processus à tous les nouveaux arrivants. Et, je crois que c'est très, très important, justement, de faire en sorte que les nouveaux arrivants sachent de quoi, de quoi on parle.

On parle de révision, mais ici on est en train de parler vraiment de l'avenir, On n'est pas en train de revoir les événements passés juste pour pouvoir dire que c'était bien, que ce n'était pas bien, mais parce que nous voulons nous orienter vers l'avenir. Et l'avenir appartient aux nouveaux venus et non pas aux vieilles personnes comme moi.

Vous avez raison Sébastien. Alors, comment organiser plus de séances de formation? Oui, je crois qu'il faut y réfléchir, surtout au cours des prochains mois où nous allons nous pencher sur les objectifs, justement sur l'objet de la révision et il faudra alors prendre des mesures, que ce soit des webinaires ou d'autres initiatives. Je ne sais pas, mais je sais qu'il y a tout un groupe au sein de l'ICANN qui essaie justement d'accroître les possibilités de renforcement des capacités au sein de l'ICANN.

Donc, c'est très, très important. Alors, pour nous qui évidemment devons travailler sur ces dossiers, je crois que nous devons assumer aussi nos responsabilités en matière d'apprentissage. Expliquons, enseignons autant que faire se peut.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Merci beaucoup. En espagnol, on dit si tu ne connais pas ton histoire, tu es condamné à revivre cette histoire. Je ne connais pas bien la traduction en anglais, je suis vraiment désolé. Donc, si vous ne connaissez pas votre histoire, vous êtes condamné à la revivre. Merci beaucoup. Alors, réaction de la part de nos Le président? J'ai la Suisse qui demande la parole. Mon vice président de la Suisse.

JORGE CANCIO

Merci Nico, je suis un peu loin du micro. Donc, Jorge Cancio de la Suisse pour le procès verbal. Alors, je crois que cette méta révision, cette révision des révisions me semble être un bon exercice et c'est une bonne occasion pour prendre du recul, pour réfléchir à la

question de savoir si les nombreux processus dont nous nous sommes dotés, si les structures que nous avons réponduent justement aux besoins de l'inclusion, de la responsabilisation, de la transparence, d'une participation probante et effective.

Je ne peux pas laisser passer l'occasion. Et, je me dois de dire aussi que cette révision des révisions, c'est aussi une belle occasion pour nous de revoir comment nous travaillons au sein de l'ICANN pour voir si cette manière de travailler entre ou est dans la lignée justement de nos normes et nos meilleures pratiques, notamment dans le cadre des directives sur le modèle multipartite de Sao Paulo. Et, de voir si on ne peut pas travailler ensemble, mais d'une autre manière.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup la Suisse. Alors, je ne vois pas d'autre demande de parole de la part de la salle. Passons maintenant au point suivant. Parlons maintenant de l'ASP, le programme de soutien aux candidats. Et on va vraiment parler de l'évaluation du programme. On aura Avri notamment et Tracy Hackshaw. Alors, Avri. Avri, est-ce que je peux vous demander de vous rapprocher du micro, question qu'on vous entende tous.

AVRI DORIA

Oui. Je ne sais pas très bien comment faire, je suis un tout petit peu trop petite. Alors, encore une fois, j'aimerais vous présenter ce thème sous diverses perspectives. Alors, le soutien aux candidats.

Depuis la dernière série, j'ai toujours plaidé en faveur du fait qu'on en fasse plus pour appuyer et soutenir les candidats et il faut que nous arrivions à bon port.

Je crois que nous avons la dernière fois eu un seul candidat qui a été couronné de succès. On a besoin de plus de candidatures qui aboutissent. Alors, c'est vrai que la partie initiale de ce processus va bientôt ouvrir. Et, si nous regardons un petit peu la situation, je suis un peu préoccupé. Alors, je suis très, très contente que l'ICANN ait prorogé la date limite et accordé aux candidats un mois de plus pour soumettre et déposer les candidatures.

Il n'y a que quelques candidatures de l'Amérique latine et des Caraïbes. Une seule candidature de l'Afrique. C'est inquiétant et je ne pense pas que la situation s'améliore avant la fin de cette période et avant le début ou l'ouverture de la fenêtre de candidature. L'ICANN a beaucoup investi en matière d'argent, de ressources humaines aussi pour faire la publicité de la prochaine série, mais il n'y a pas vraiment eu d'adhésion. Et, la question que nous devons nous poser, c'est pourquoi?

Alors, c'est vrai que c'est quelque chose qui m'inquiète depuis très, très longtemps. Et donc, j'ai un petit peu secoué le cocotier et j'ai essayé de travailler avec les équipes de politiques, les équipes de révision de la mise en œuvre. Et cette fois-ci, je participe au processus activement. Et d'ailleurs, je travaille avec un candidat.

Et, je vous le recommande, parce que c'est une chose que de parler théorie et une autre que de vraiment faire partie du processus et de

remplir une candidature. Alors, le processus en soi n'a rien de mauvais en soi, mais je peux vous dire qu'il est difficile ce processus. Il est difficile pour une personne qui comprend ou qui croit comprendre l'ICANN comme moi. C'est difficile ce processus de candidature.

Donc, l'une des choses sur laquelle nous devrions nous pencher si nous menons une analyse a posteriori. Et, je reste optimiste, il reste encore quelques mois. Peut-être que durant le dernier mois, tout le monde va pouvoir soumettre sa candidature et cette candidature arrivera à bon port. Qui sait? Mais, moi, ce que j'aimerais dire, c'est qu'il nous faut faire une analyse avec les candidats concernant leur propre impression du processus. Qu'est-ce qui a fonctionné? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné? Qu'est-ce qui a présenté des difficultés?

Alors, beaucoup de choses sont en cours, mais je crois qu'il faut saluer l'ICANN pour les efforts qu'elle fournit. Malgré tout, je crois que nous ne répondons pas aux besoins et ce sera quand même très très important de voir quelles sont toutes ces difficultés pour la prochaine série. Nous ne pouvons pas continuer à vraiment aider tous les candidats qui ont besoin de notre soutien. Je m'arrêterai là.

NICOLAS CABALLERO

Merci beaucoup Avri. Je vais maintenant passer la parole à Tracy Hackshaw de l'UPU.

TRACY HACKSHAW

Merci beaucoup Avri et merci Nico. Deux petites choses. Je me fais l'écho de ce que disait Thiago hier de la Colombie. On parlait évidemment de faire une autopsie et d'avancer. C'est un petit peu ce que disait Avri aussi. Nous qui connaissons le système, et bien nous devons nous mobiliser pour que les candidatures avancent dans le pipeline de candidatures. Il y en a encore.

Ce serait quand même terrible que ces candidats ensuite, qui ont investi beaucoup d'efforts et bien soient après et bien laissés sur le bord de la route. Alors, nous avons le programme de soutien aux candidats. Faisons en sorte que ce programme soit couronné de succès aussi. Alors, il y a des signaux qui ne sont pas très positifs. Donc, je voulais revenir sur ce que disait Thiago hier.

Et puis, j'ai eu en fait une réunion avec les pays du Commonwealth et certaines observations ont été très intéressantes. Alors, il y a l'enquête de l'ICANN, que l'ICANN a menée auprès de candidats potentiels, et il y a des problèmes qui ont surgi, peut-être pas suffisamment clairement. Et, bien, il y a surtout des problèmes financiers. Il faut quand même se souvenir que tout le monde ne vient pas d'un pays riche.

Alors, même pour un pays qui n'est pas riche et qui bénéficie d'une réduction de 85 % des frais associés au dépôt de la candidature, ça reste quand même très très cher. Et donc, la communauté est un petit peu fâchée du fait que même s'il y a une réduction des charges et des frais associés à la candidature, la candidature et le processus

reste très, très cher. Et donc, les candidats potentiels dans les pays à faible revenu se disent en fait que c'est vraiment un investissement majeur, même si effectivement il y a une réduction très très importante des frais par rapport au prix du marché, pour ainsi dire.

Par ailleurs, pour rebondir sur ce que disait Avri, il semble qu'il y ait quand même quelque chose de pas très clair au niveau du projet [Inaudible], et c'est peut-être dû au fait que nous nous regardons le nombril. C'est à dire que nous comprenons tout nous même, mais nous nous adressons en fait à une communauté qui comprend les programmes, qui comprend... une communauté qui comprend le DNS. Nous n'avons pas fait du bon boulot à l'heure d'essayer de communiquer avec un public plus large. Ce n'est pas que nous n'ayons pas ciblé ce public plus large, mais en tout cas, le message n'est pas arrivé à ce public plus large.

Et, c'est vraiment un gros problème pour l'ICANN, pour la prochaine série. Vous avez des personnes qui ne font pas partie de l'industrie, qui ne comprennent pas... ou de ce secteur économique plutôt, et qui ne font pas partie de l'ICANN. Ces personnes ont du mal à comprendre ce qu'elles doivent faire et vraiment, pour qu'elles puissent comprendre ce qu'elles doivent faire, il faut qu'elles aient un petit peu foi dans le processus.

Elles se jettent un peu dans le vide. Donc, ça, c'est les prochaines mesures que devra prendre l'ICANN. Pas en vue de la prochaine série, mais aussi en vue d'autres dossiers, d'autres pistes de travail.

Nous avons un problème de communication. Alors, c'est vrai qu'on stagne un tout petit peu quant aux personnes qui s'impliquent aux travaux de l'ICANN.

On le voit dans nos réunions, chaque fois on revoit les mêmes têtes. Il n'y a pas de diversification, on ne voit pas de croissance dans le nombre de personnes qui assistent à nos réunions. Nous n'avons pas un vivier plus important de personnes. Et ça, c'est un des problèmes sur lequel doit se pencher l'ICANN. Faire un travail d'introspection pour essayer d'élargir la portée de ses travaux. Et, on doit aussi en parler au sein du GAC.

Nous devons nous surpasser, essayer de parler entre nous et parler à un public plus large, peut-être en utilisant un langage différent, un langage plus concret, avec moins d'acronymes, moins de technicité. Parlons davantage de ce que nous pouvons faire en matière d'économie numérique pour ce qui a trait à l'internet en soi. Voyons à ce que nous, en tant que GAC, nous pouvons faire pour contribuer à élargir et à approfondir cette industrie par secteur, comme on veuille l'appeler.

NICOLAS CABALLERO

Merci Tracy de l'UPU. Avant que je donne la parole aux Pays-Bas et à la Commission européenne et à Jonathan, voilà peut-être que je donne directement la parole à Jonathan. Non? Alors moi je voulais dire quelque chose avant. En tant que président du GAC, j'ai l'impression que je suis en quelque sorte un psychologue. On entend toute une série d'explications quand on manque d'intérêt.

Certains pays nous disent qu'ils ont des sujets plus pressants. Nous avons des problèmes d'infrastructures, nous avons des problèmes de connectivité. C'est un peu comme ici si on s'attelait à réfléchir à du caviar et à la bouteille de champagne que l'on va boire alors qu'il n'y a pas de nourriture au buffet du tout.

Alors parfois, il y a des pays qui sont ravis de leur ccTLD, et ils estiment que l'extension de l'espace du DNS est un problème pour eux. Puis il y a des économies qui sont très développées, donc on parle de 10 à 15 pays ici, qui ont un secteur du DNS qui est très robuste et à juste titre, car ce sont eux qui ont élaboré la technologie. Ce n'est pas de ça que je parle. Je veux juste vous dire qu'il est difficile de trouver une réponse à cela.

La réponse se trouve certainement dans le volume, mais pour qu'il y ait une véritable interprétation, frappé au coin du bon sens, il faut avoir accès aux données. Comme Martina de la Commission européenne l'a dit il y a quelques instants. Je vais m'arrêter ici. Je vais donner la parole aux Pays-Bas dans un premier temps, puis la Commission européenne.

MARCO HOGEWONING

Merci, président. Bonjour à tous et à toutes. Je suis d'accord avec la réflexion d'Avri. Il faut vraiment que l'on examine tout cela. Évidemment, le calendrier va importer, mais c'est qu'on a tendance à foncer un peu la tête dans le guidon. Mais, bon, dans

cinq ans, on aura besoin d'un nouveau programme de soutien aux candidats.

Et donc, peut-être que oui, il faut faire une analyse a posteriori de cet ASP. Et si l'on peut faire cette analyse a posteriori, en temps opportun. À un moment où l'on peut encore s'entretenir avec les candidats couronnés de succès ou ceux qui ont été rejetés et comprendre pourquoi ils ont été rejetés. Peut-être qu'ils vont nous dire oui, on savait qu'il y avait des difficultés, mais il n'est pas toujours aisé de trouver ces individus qui sont prêts à nous dire quels étaient les obstacles qu'ils ont rencontrés, car ils pourraient peut-être être à risque de divulguer les noms de domaine qu'ils voulaient récupérer.

Il était vraiment difficile de mettre en place ce sujet de façon très, très tangible. C'était un peu un jeu de devinettes. Alors, pour ce que Tracy a dit, et c'était similaire à ce que Chris Mondini a dit. Il y avait un événement que les parties prenantes qui n'avaient pas directement trait à l'ASP, mais plutôt qui embrassaient des sujets généraux.

Et, il est vraiment difficile de les encourager à participer à la prochaine série s'ils ne sont pas déjà intégrés dans la bulle ICANN. Je ne sais pas si ça va changer, mais en tous cas, Tracy, je suis tout à fait d'accord avec ce que tu dis quant au besoin de sensibiliser le public général à ce que fait l'ICANN et les inciter à s'impliquer dans l'ICANN. Je pense que cela pourra aider pour nos prochaines séries de nouveaux gTLD.

NICOLAS CABALLERO

Merci aux Pays-Bas. La Commission européenne.

MARTINA BARBERO

C'est vraiment une discussion captivante. Je suis d'accord avec de nombreuses choses évoquées par mes collègues. On demande aux individus de participer aux Jeux Olympiques, c'est à dire la prochaine série de nouveaux gTLD, alors qu'ils n'ont pas fait la compétition de niveau régional auparavant, pour filer la métaphore.

Donc, c'est un grand bond en avant et parfois les ressources ne sont pas disponibles, les ressources financières, mais également les ressources en matière de connaissances. Et, je pense que cela a trait au débat sur la révision des révisions.

Avri, il y a eu un débat hier sur l'objectif même des révisions, et l'objectif des révisions, c'est de faire évoluer notre communauté, que l'on ne parle pas toujours aux mêmes individus. Il faut faire en sorte que les individus fassent les jeux régionaux locaux avant de faire les jeux internationaux que sont la prochaine série de nouveaux gTLD. Bon, ça n'a peut-être pas été dit clairement hier lors de la discussion sur la révision des révisions, mais pour moi, il y a un lien entre les problèmes liés à l'ASP et les travaux qui ne sont pas réalisés au préalable, car on ne peut pas se présenter pour les Jeux Olympiques avec deux ans de préparation. Non, il faut dix ans de préparation.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Commission européenne. J'ai Grenade.

VINCENT ROBERTS

Merci. Vincent Roberts de la Grenade. Je pense que la prochaine série de nouveaux gTLD est un excellent produit qui a bien été pensé. Il y a un besoin d'étendre les gTLD et il y a le programme de soutien aux candidats qui est bon. Il y a le manuel qui est bon, mais vous ne faites pas suffisamment de marketing pour votre produit. Ce n'est pas que les pays en voie de développement n'en ont pas besoin, c'est qu'il y a un manque de sensibilisation.

Je ne sais pas qui est responsable du marketing. Qui est le commercial pour cette prochaine série de nouveaux gTLD. Alors, aux Caraïbes, il y a une organisation qui s'appelle CARICOM, et CARICOM est un excellent candidat pour un gTLD, mais ils n'ont pas été sensibilisés. On ne leur a pas présenté un argumentaire.

Je ne sais pas si c'est l'équipe qui s'engage, qui interagit avec le secteur privé ou si c'est l'organisation ICANN qui s'en occupe. Moi, je vais appeler cela le marketing. Et je ne pense pas qu'il y a suffisamment de sensibilisation. Moi, je suis convaincu que la prochaine série est absolument nécessaire. Je me suis penché sur l'ASP, sur le guide et tout est en place. Un système d'alerte précoce. Tout est là. Mais, vous ne faites pas suffisamment de marketing, de pub.

NICOLAS CABALLERO

Merci à la Grenade, J'ai Justin Chew de l'ALAC.

JUSTINE CHEW

Pour répondre à la question de Vincent Roberts de la Grenade. Cela incombe à l'ICANN, mais l'ICANN dira également que leur mandat en matière de promotion et de marketing du programme est restreint. Il y en a du marketing, mais ils ne peuvent pas directement aider les entités à se porter candidates.

Donc oui, il y a des argumentaires qui sont déployés, qui ont été faits en collaboration avec des opérateurs de registre existants. C'est un lien assez complexe en réalité. Je ne veux pas trop approfondir la question, mais je veux rebondir sur ce que Martina a dit à propos des révisions. Je ne sais pas si ça va fonctionner ou non, mais pour ce qui est de la prochaine série de nouveaux gTLD et de l'ASP, cela s'intègre aux prérogatives de la GNSO.

Donc, et pas dans le cadre faïtier de la révision des révisions. Cela pourrait changer, mais je suis officier de liaison de l'ALAC auprès de la GNSO. Je peux vous dire que ça, c'est un bébé de la GNSO et ils ne vont pas l'abandonner. Je ne sais pas quand aura lieu la prochaine série de nouveaux gTLD. On ne sait pas s'il y aura un nouveau processus d'élaboration des politiques dans le cadre des procédures ultérieures, on peut l'encourager.

On ne sait pas ce qui va se produire lors de la prochaine série. Donc, on peut encourager la tenue d'un nouveau PDP pour se pencher sur

les résultats du de la série 2026, pour améliorer le processus par la suite.

NICOLAS CABALLERO

Merci Justine.

JONATHAN ZUCK

Tu m'as oublié Nico, mais c'est pas grave. Alors à propos de Vincent Roberts de La Grenade. Je suis plus ou moins d'accord avec vous. C'est vrai que l'ICANN a toujours dit que la vente, ce n'était pas leur mandat. Mais, si l'on a au moins dix individus de régions faiblement desservies dans l'ensemble des opérateurs de registre et si c'est un objectif et pas juste un indicateur, et bien on pourrait être davantage fondés sur les résultats. Et Kurtis en parle, l'ICANN en parle. Si on a des...

Pour ce qui est des objectifs, le seul objectif c'est dix. Si l'on garde ce chiffre dix et que l'on dit qu'il faut faire tout ce qu'on peut faire pour avoir ces dix entités des régions faiblement desservies, et bien il pourrait se passer davantage de choses. Je pense qu'il faut un peu se départir de ces préjugés, car je pense que l'on partage tous l'objectif d'étendre le pool d'opérateurs de registres et aller au delà des régions qui sont très bien desservies.

Je pense qu'il faut s'en tenir à ce chiffre. Il y a beaucoup de problèmes de coûts liés aux candidatures, mais il y a d'autres coûts également. Peut-être qu'il faut mieux utiliser le programme de subvention pour davantage engager les différentes entités.

L'ALAC a également une session avec le groupe des représentants des bureaux d'enregistrement. Il y a une entrave qui empêche la croissance du DNS dans les régions faiblement desservies, c'est le manque de bureaux d'enregistrement. Si vous n'avez pas de bureau d'enregistrement, et bien, vous ne pouvez pas tenter de vendre des gTLD.

Oui, il y a des barrières qui empêchent les bureaux d'enregistrement de prendre place dans ces régions, car il y a des oui, des entraves commerciales. Alors, pourquoi? Et, bien, parce que certains sont préoccupés que les bureaux d'enregistrement existants fassent faillite, mais cela empêche également l'entrée sur le marché de nouveaux bureaux d'enregistrement.

Donc, demain à 10 h 30, il y a une réunion à ce propos, donc je vous encourage à y participer, car parfois c'est un problème qui peut être résolu avec une approche ascendante. Car, si l'on arrive à stimuler le marché à la vente, bien, cela pourrait nous aider à résoudre ce problème. Mais, je suis d'accord, il faut continuer à pousser notre avantage pour avoir davantage d'opérateurs de registre sur le marché.

NICOLAS CABALLERO

Justine, c'est une ancienne demande de prise de parole? Il nous reste deux minutes pour un point divers, puis il faudra boucler la session.

JUSTINE CHEW

Oui, j'ai levé la main pour le point divers. Alors, le leadership de l'ALAC a entendu un plaidoyer, notamment pour ce qui est des diacritiques latins pour la prochaine série. Donc, il y a un PDP sur les diacritiques latins et je sais que le rapport n'est pas encore sorti.

Bon, je sais que rien n'est mis en œuvre tant que le CA n'avalise pas le rapport. Et, cela ne va pas être fait au mois d'avril. Bon, le CA a dit qu'il allait valider l'AGB jeudi, le guide de candidature.

Moi, je demande au nom de l'ALAC, si Le GAC a l'intention d'encourager l'acceptation des diacritiques latins. On peut peut-être en parler après la réunion, mais peut-être que le GAC et l'ALAC peuvent se réunir pour parler de cela.

NICOLAS CABALLERO

Oui, c'est un bon sujet que l'on peut évoquer entre deux réunions, car on a plus de temps. Merci beaucoup. Pause-café de dix minutes... de 30 minutes. Pardon. Et, l'on se retrouve à 10 h 30. Et, on va parler des données d'enregistrement.

CANADA

Oui, je serai très bref. Je sais que tout le monde veut prendre un café. Oui, je veux que l'on poursuive les débats sur les diacritiques latins. C'est un problème pour le Canada. On pourra en parler des diacritiques en script latin.

NICOLAS CABALLERO

Merci. Et, l'on se voit à 10 h 30.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]